2016 Rumersheim-le-Haut

Imprimé sur papier PEFC

Bulletin communal

Éditorial

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Je vous invite à me suivre au fil de ces lignes pour un survol des projets et des réalisations menés par l'équipe municipale en 2016.

Evoqué de longue date, cette année, que nous avons concrétisé le projet du périscolaire. Les études et les différentes revendications des parents nous ont démontré qu'une telle structure était absolument nécessaire et nous avons pu trouver les aménagements pour accueillir nos enfants dès la rentrée 2016. Ce choix s'est avéré pertinent puisqu'avec 36 enfants inscrits, la structure est déjà complète.
Nous nous étions également engagés à créer un conseil municipal des enfants. Le 3 octobre dernier ont été élus Chiara Napolitano, Enzo Da Costa, Madison Czarnecki, Marie Maurer, Aurélien Hauter, Elise Fega, et Noah Walter notre petit Maire.
Ces jeunes citoyens s'impliquent maintenant dans la vie communale. Après la visite des bâtiments communaux et les explications sur le fonctionnement de la commune, ils travaillent sur divers projets qu'ils soumettront aux Conseillers municipaux.
Toujours dans l'esprit de l'intérêt que portent les jeunes à la collectivité, pas moins de 12 Jeunes Sapeurs-Pompiers se sont engagés au sein de notre Corps de Première Intervention.
C'est un bilan très positif, vecteur d'un dynamisme indispensable pour la pérennité de notre village.

Le 28 mai a été une journée remarquable, conviviale et fraternelle : c'était notre deuxième Journée Citoyenne. Telle une fourmilière, 160 villageois se sont activés sur 19 chantiers, chacun avec ses compétences et sa bonne humeur, afin de participer à l'amélioration de la vie dans leur village. Je remercie tous les participants pour leur implication unanime ! Merci également aux entreprises et aux exploitants agricoles pour la mise à disposition de tous leurs outils et matériels.
Notre prochaine journée citoyenne se déroulera le 20 mai 2017. Nous vous y attendons nombreux…

Un travail important a été entrepris pour la réalisation du site officiel de Rumersheim-le-Haut, en ligne depuis peu de temps. Ce site internet est un outil de communication indispensable : vous y trouverez toutes les actualités et informations mais aussi tous les documents officiels et les services numériques de démarches administratives et d'actes civils.

Nous avons commencé l'année par un élagage d'entretien de nos magnifiques arbres bordant la route nationale ; cette taille était nécessaire pour les revigorer et assurer leur longévité.
Le centre du village a connu une véritable transformation, la démolition du préau et du garage de l'ancienne école des garçons rend toute son importance à ce bâtiment communal dans un espace devenu ouvert aux projets. A cette occasion nous avons rénové les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale.
La mairie et le dépôt d'incendie ont également subi une rénovation. Les façades et pierres de tailles présentaient d'importantes fissures et un ravalement de façade était nécessaire. Il est en effet essentiel d'entretenir et de préserver notre patrimoine.
Le chantier de l'enfouissement des lignes de 20000 Volts a pris fin, ce ne sont pas moins de 1400 mètres de lignes aériennes et de 10 poteaux électriques qui ont été supprimés et 1800 mètres de lignes souterraines posées pour les raccordements. Ces travaux ont permis d'améliorer l'alimentation électrique de la zone artisanale, de supprimer tous les risques liés aux lignes aériennes et d'ôter les poteaux disgracieux de notre paysage.

Des travaux moins visibles mais coûteux en énergie nous ont occupés une bonne partie de l'année.
- Le dossier Ad'AP : à savoir la planification de la mise en conformité des bâtiments et espaces publics pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux sont programmés jusqu'en 2020 et des choix de solutions restent à définir pour la salle de musique, l'ancienne école des filles et l'ancienne école des garçons qui sont les plus impactées par ces nouvelles réglementations.
- Une étude sur l'éclairage public a été finalisée par un diagnostic complet. Nous allons établir un programme de rénovation sur plusieurs années qui prendra forme dès cet hiver afin d'éclairer plus harmonieusement nos rues, d'économiser au minimum 40% de la consommation électrique et de mettre l'ensemble du réseau en conformité au plan de la sécurité.
- Une étude complète et chiffrée sur la route du Rhin, allant de l'intersection de la rue de la Forêt Noire jusqu'à la route départementale (RD52), a également été concrétisée. À ce jour nous sommes à la recherche de partenaires publics et privés pour cofinancer les travaux importants que nous souhaitons programmer dans les deux années à venir.

- Un programme de valorisation des boues de lagunage de notre station de traitement des eaux usées a été élaboré. Je remercie la société Agrivalor pour le montage de ce dossier complexe, et les exploitants agricoles qui, en adhérant à cette filière de recyclage, sont maintenant nos partenaires.
- L'éventuelle extension de la gravière vers le sud est toujours à l'ordre du jour, la préparation d'une nouvelle convention de foretage avec la GSM et en cours négociation.
- Nous avons également participé à l'élaboration du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) finalisé cette fin d'année 2016. Il met en œuvre les règles d'urbanisme et d'évolution des territoires imposées par les décrets et lois. Ce nouveau schéma change la géographie et restreint considérablement les possibilités d'évolution de notre village.
- L'état d'urgence dans lequel se trouve notre pays nous impose de mettre en application des directives de sécurité, notamment dans les écoles par la mise en œuvre d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Un plan de sécurité doit également être élaboré pour chaque grande manifestation.
- L'après gravière, on en parle depuis tant d'années ! La reconversion du site en un Parc Naturel de la forêt Rhénane avec un espace « pêche sportive » est pleinement d'actualité. Des aménagements ont été réalisés bénévolement : un nichoir pour guêpiers d'Europe et hirondelles des rivages, un îlot de nidification pour cygnes et grèbes huppés ainsi que l'installation d'appelants et d'une frayère artificielle. Sous un aspect plus scientifique, la fabrication puis l'immersion d'un récif artificiel en bois est en cours ; ce projet nommé « la reconquête de la qualité écologique du benthos (organismes aquatiques) en carrière » sera suivi sur plusieurs années par Monsieur Collin, Hydrobiologiste chez TINCA environnement.

Je reste convaincu que ce futur centre de « tourisme écologique » aura un impact fort sur le plan environnemental, tant économique que pédagogique, et qu'un tel développement sera un facteur déterminant pour assurer la pérennité économique de notre commune. Un dossier de présentation du projet verra le jour en 2017.

Pour l'année 2017, nous envisageons de travailler sur plusieurs sujets

- Une réflexion sur la circulation autour des écoles a été menée. En effet, à certaines heures, un important flux de véhicules encombre les rues de l'Ecole et Robert Schuman, et la sécurité des enfants n'est par conséquent plus assurée. Afin de réguler la circulation, nous allons créer des voix à sens unique dès le premier trimestre de l'année.
- La salle de musique étant très utilisée par la commune, par les associations et pour les fêtes familiales, une étude sera menée sur sa rénovation et sa mise en conformité. Au printemps, nous allons entreprendre un grand nettoyage des abords.
- Toujours dans l'optique de préserver notre patrimoine, un ravalement de façade de l'école des garçons sera effectué. Une marquise sera installée au-dessus de la porte d'entrée ainsi que sur la porte de la mairie.
- L'étude de l'aménagement de l'espace à l'arrière de l'école maternelle avec un hangar de stockage ainsi que de la rénovation de l'ancienne cour sera reprise.
- Nous allons établir un programme de rénovation intérieure des écoles, les travaux commenceront dès cette année.
- La création d'un commerce de proximité est toujours d'actualité et nous tient particulièrement à cœur. Nous étudions sa faisabilité avec l'assistance de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- Comme je l'ai souvent évoqué, un audit sera entrepris par un cabinet spécialisé pour l'analyse organisationnelle, juridique et comptable de l'utilisation des bâtiments et biens communaux.

2017 sera l'année des fusions des Communautés des Communes

- Dès le 1er janvier, « l'Essor du Rhin » et le « Pays de Brisach » formeront une seule entité nommée « Pays Rhin Brisach ». Elle sera forte de 29 communes et comptera 32455 habitants. Tout au long de l'année écoulée, les deux structures ont travaillé ensemble pour harmoniser leurs compétences et se familiariser avec cette nouvelle organisation.
- Ce début d'année sera marqué par la mise en service de la nouvelle déchèterie intercommunale, située à Blodelsheim, qui nous permettra de faire un tri plus sélectif. La large amplitude des horaires d'ouverture nous en facilitera l'accès toute la semaine. Ce nouveau service centralisé nous obligera à revoir nos habitudes : en effet, la déchèterie communale et le dépôt de déchets verts (ancienne décharge) seront définitivement fermés le 31 décembre 2016.
- Les travaux sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ont débuté et iront de bon train pendant encore au moins deux ans.

Je ne saurais terminer mes propos sans remercier tous les citoyens qui s'investissent pour notre village, le personnel communal toujours disponible, les conseillers municipaux qui doivent faire des choix souvent difficiles pour garantir notre avenir et plus particulièrement mes adjoints qui me secondent quotidiennement sans compter leur temps.

Chers concitoyens de Rumersheim-le-Haut, je vous adresse, pour l'année 2017, tous mes vœux de bonheur au sein de notre cher village.

Thierry Schelcher

Bilan financier 2016

Le budget 2016, document prévisionnel où figure les dépenses et les recettes de la commune pour l'année, a été adopté par le conseil municipal dans sa séance du 15 mars 2016. Le budget se compose de deux sections :

- Section de fonctionnement :

on y comptabilise toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux.

- Section d'investissement :

elle comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la commune et des opérations en capital.

Voici une vue synthétique des réalisations de dépenses et de recettes de l'année 2016 (non définitives)

Investissement

DÉPENSES

Achat, aménagement et divers	73 k€	36%
Plantations arbres	2 k€	
Achats divers CPI	12 k€	
Achat tondeuses	41 k€	
Achat signalétique	1 k€	
Achat matériel informatique	2 k€	
Achat mobilier	1 k€	
Achats divers	8 k€	
Site internet	5 k€	
Travaux de bâtiments	52 k€	26%
Rénovation façade mairie et dépôt incendie	49 k€	
Divers	3 k€	
Travaux de voirie	14 k€	7%
Amélioration voirie	14 k€	
Emprunt salle des sports	65 k€	32%
Total	205 k€	100%

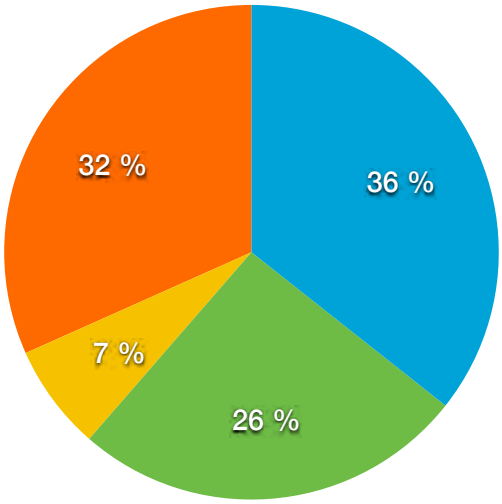

RECETTES

Récupération TVA	7 k€	18%
Taxe d'aménagement	2 k€	5%
Subventions d'investissement	31 k€	77%
Total	39 k€	100%

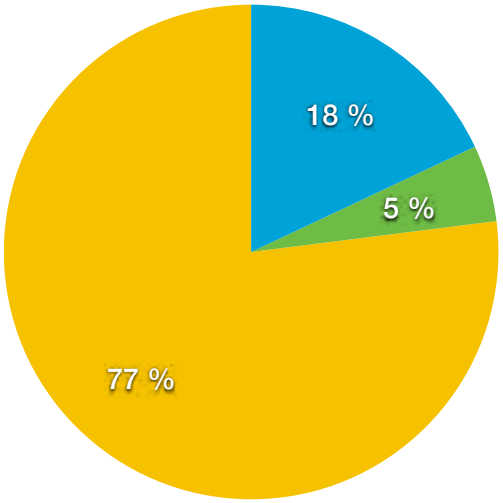

Fonctionnement

DÉPENSES

Charges à caractère général	197 k€	27%
Achat fournitures (électricité, combustibles, matériel administratif et scolaire, petit équipement, divers)	78 k€	
Entretien bâtiments et voirie, maintenance, divers	86 k€	
Publications, fêtes et cérémonies	11 k€	
Frais d'affranchissement et de télécommunications, divers	17 k€	
Taxes foncières	5 k€	
Frais de personnel et charges sociales	313 k€	43%
Atténuation de produits	117 k€	16%
Reversements sur FNGIR	54 k€	
Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	63 k€	
Charges de gestion courante	76 k€	11%
Indemnités élus	42 k€	
Service incendie (participation au SDIS du Haut-Rhin), divers	20 k€	
Subvention de fonctionnement aux associations	15 k€	
Charges financières	18 k€	2%
Total	721 k€	100%

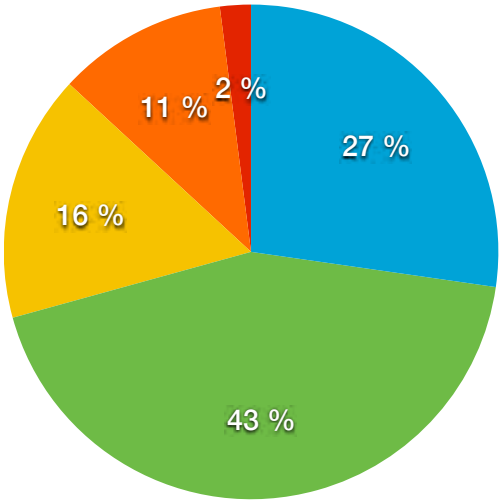

RECETTES

Produits des services du domaine et divers	57 k€	7%
Location terrains communaux	33 k€	
Renboursement de frais par l'A.L.S.C. et autres	18 k€	
Redevances diverses	6 k€	
Impôts et taxes	386 k€	47%
Taxes foncières et d'habitation	116 k€	
Attribution de compensation (reversement fiscalité professionnelle par la CCER)	163 k€	
Taxe sur l'électricité et sur l'énergie hydraulique	19 k€	
Taxe sur les pylônes électriques	70 k€	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	18 k€	
Dotations, subventions, participations	88 k€	11%
Dotations de l'État	52 k€	
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle	31 k€	
Autres participations	5 k€	
Autres produits de gestion courante	286 k€	35%
Redevance versée par la société GSM	286 k€	
Produits exceptionnels	1 k€	0%
Total	818 k€	100%

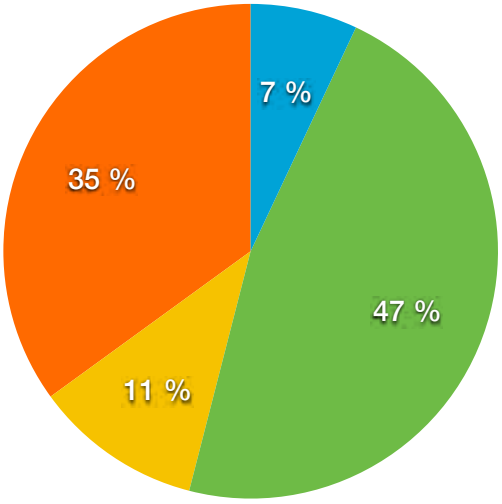

Les travaux réalisés en 2016

- Élagage des arbres de la Route Nationale.
- Démolition du préau et du garage à l'ancienne école des garçons et rénovation du réseau d'assainissement.
- Réalisation de tranchées en vue de l'enfouissement des lignes électriques 20 000Volts.
- Mise aux normes actuellement en vigueur du transformateur situé rue de Roggenhouse.
- Réfection des enrobés aux croisements de la Route Nationale avec les rues d'Ensisheim et de Battenheim.
- Pose de macadam sur la place de l'Église.

LES JOBS D'ÉTÉ

D'avril à fin août, neuf jeunes, six garçons et trois filles, ont secondé les deux agents communaux dans la réalisation de divers travaux d'entretien. Dans le dispositif « zéro-phyto » qui consiste à ne plus utiliser de produit phytosanitaire, en particulier les herbicides, leur aide a été déterminante : les herbes présentes sur les places publiques, l'aire de jeux, les cours d'écoles et les bordures de trottoir ont été entièrement arrachées à la main.
L'arrosage des fleurs, la tonte des pelouses et le nettoyage des espaces publics ont été leurs principales occupations.
Le marquage routier, divers travaux de rénovation dans les écoles, à l'atelier et à la mairie, mais aussi la taille de haies, le débroussaillage, le nettoyage et l'élagage à la station de traitement des eaux usées, au dépôt de déchets verts, à la salle des sports, à l'école maternelle et sur les places publiques complètent la liste des tâches qui leurs ont été confiées.

RÉNOVATION DES FAÇADES DE LA MAIRIE ET DU DÉPÔT D'INCENDIE

Le bâtiment qui abrite la mairie a été construit par Monsieur le Marquis de Vauban (1633-1707), grand bâtisseur sous le règne de Louis XIV. Pendant de nombreuses années il a été le presbytère et appartenait au diocèse de Strasbourg. La commune en est devenue propriétaire en 1984 et l'a transformé en mairie en 1987.
Après 29 années de service, les travaux de rénovation de la façade de la mairie, et du dépôt d'incendie, ont été réalisés. Les murs ont été équipés d'un filet pour éviter d'éventuelles fissures. Les volets situés côté sud ont été remplacés et les autres rénovés. Toute la zinguerie a été contrôlée et réparée. Certaines parties de la couverture ont été recouvertes de zinguerie pour protéger les boiseries et embellir l'édifice. Les tuiles fissurées ou cassées ont été remplacées.
Avec la rénovation de l'église en 2013, ces travaux de rénovations contribuent à l'embellissement du centre du village.

DÉMOLITION DU PREAU

Certains chantiers d'envergure ne peuvent être réalisés lors de la Journée Citoyenne sans une préparation importante.
Dans le cadre du futur projet d'aménagement paysager de la cour de l'ancienne école des garçons, le préau et le garage annexe ont d'abord été démolis.
Ensuite, les locaux ont été vidés par un groupe de bénévoles et les objets qui s'y trouvaient, tels que lavabos, étagères, panneaux de bois, convecteurs électriques, et bien d'autres, ont été remis aux personnes intéressées contre versement de dons lors d'un vide-grenier organisé par la municipalité le 2 avril 2016.

La somme de 84 euros récoltée a été intégralement reversée aux écoles maternelle et élémentaire.

Cliquez sur le site officiel de Rumersheim-le-Haut

Après plusieurs mois de travail, le site internet officiel de la commune est en ligne.

Vous y trouverez :

- tous les documents officiels, les services des démarches administratives et d'actes civils en ligne,
- le Flash, le bulletin paroissial, les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal,
- des informations sur la Communauté de Communes,
- des informations sur les travaux en cours,
- des informations pratiques sur la vie communale, le périscolaire, les locations des salles, les services publics…
- les coordonnées des entreprises, des associations du village, des services médicaux…
- les formulaires d'inscription aux diverses manifestations organisées par les associations,
- des informations sur la gestion des déchets,
- le plan d'occupation des sols de la commune,
- une carte interactive du village.

L'agenda vous annonce les évènements culturels et sportifs. Vous pouvez également regarder des photos des diverses manifestations qui se sont déroulées.

Alors n'hésitez pas à cliquer sur les photos et les différents liens pour découvrir le site, vous y êtes les bienvenus !

Venez découvrir le film «la journée citoyenne 2016 réalisé» par Matthieu Foehrle.
Popcorn.prod@orange.fr
www.popcorn-prod.fr

Les associations qui souhaitent annoncer une manifestation ou publier des photos de leurs manifestations peuvent contacter Audrey Ehry qui se chargera de les mettre en ligne.

Le site a été réalisé par Bulle & Co à Bergheim avec l'aide de Moana Blum et Carine Remetter.

Ça pousse…

L'érable planté en 1990 par Daniel Moutoussamy au centre de la cour arrière de l'école maternelle est devenu après ces quelques années de bons et loyaux services, trop chétif et malade. Il a dû malheureusement être remplacé au courant du mois de mars dernier par un nouveau congénère.

L'entreprise ARtCane de Rumersheim a été mandatée par la commune pour réaliser les travaux de préparation et de plantation d'un nouvel arbre, de son vrai nom : « Sorbus Aria Magnifica » (arbre proche du sorbier, au feuillage caduque, ovale, dentelé, très luisant, vert foncé et au revers duveteux).

Les préparatifs du sol qui se sont déroulés début mars consistaient tout d'abord à creuser une fosse d'environ 1 m de section sur 2 m de profondeur, en sortant 4 m^3 de gravier et en remplaçant ce dernier par de la bonne terre végétale.
Avant la plantation, l'entreprise ARtCane a d'abord installé dans le trou un drain d'irrigation pour faciliter l'arrosage en profondeur, indispensable la première année pour stimuler et conserver la vitalité et la croissance de l'arbre. Le Sorbus Aria Magnifica a été planté le 14 mars 2016.

Les enfants ont assisté avec fascination et beaucoup d'implication à la plantation de leur arbre dans la cour de récréation. Ils ont écouté avec attention les explications de Patrick Richert, patron de l'entreprise. Les enfants n'ont pas hésité à mettre la « main à la pelle » pour l'aider à reboucher le trou et à déverser les premières eaux nourrissantes au pied de l'arbre à l'aide de leurs petits arrosoirs.
Ce jour-là, une animatrice, de la Maison de la Nature, a également pris le petit groupe d'enfants pour lire avec eux des histoires sur la vie d'un arbre… rien de tel pour les sensibiliser sur les bienfaits que peut prodiguer un arbre dans un environnement urbain.
Les travaux se sont achevés fin mars par la pose d'une plaque et grille de protection en fonte autour de l'arbre.

Souhaitons que ce dernier se sente bien dans son nouvel environnement, afin d'embellir comme il se doit l'espace de jeu, lui qui verra très certainement passer bon nombre d'enfants au fil des saisons.

« Quelqu'un s'assoit à l'ombre aujourd'hui parce quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a longtemps ». Warren Buffett

Ouverture du périscolaire Les Petits Merlins

Le périscolaire LES PETITS MERLINS, dont le nom a été trouvé par Tom Lenne (7ans), a ouvert à la rentrée 2016 pour le plus grand bonheur des enfants et des parents qui attendaient ce service depuis de nombreuses années.

Il a une capacité d'accueil de 24 enfants de 3 à 12 ans pendant la période scolaire.

Pour que ce service puisse être proposé aux familles dès la rentrée, la solution la plus simple et rapide qui consistait à occuper les bâtiments existants déjà aux normes de sécurité pour les enfants.

Face à un réel besoin des familles, la commune a donc décidé de mettre à disposition plusieurs salles qui se situent :
- à la salle de musique, la salle Elisa pour la pause méridienne de 11 h 45 à 13 h 45,
- une salle de classe libre de l'école élémentaire « Les Lilas », le soir après la classe, de 15 h 45 jusqu'à 18 h 15.

L'accueil du mercredi se fait de 11 h 00 à 18 h 15 chez les copains de l'accueil de loisirs de « La Forêt Enchantée » de Munchhouse.

Ce service est géré dans notre commune depuis le 1er septembre 2016 par l'association des Foyers Clubs d'Alsace.
L'Équipe d'animation est composée de :
- Mme Géraldine Pulger, Directrice
- Mme Faiza Maurer, animatrice
-Mme Caroline Wintzenrieth, maîtresse de maison

Dès la première semaine de la rentrée scolaire, ce fut une agréable surprise de voir que l'accueil du vendredi midi était déjà complet avec 24 enfants à table.

Actuellement, 36 enfants dont 15 de l'école maternelle sont inscrits au périscolaire « Les Petits Merlins » pour des inscriptions occasionnelles ou régulières : environ 21 enfants sur le temps du midi et 15 le soir dont, en moyenne, 4 enfants de l'école maternelle.

La communauté de communes Essor du Rhin a depuis le 1er septembre 2015 la compétence de gestion des Périscolaires, Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) de son territoire. Elle finance désormais 6 accueils de loisirs.

FONCTIONNEMENT DU PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11 h 45 à 13 h 45 et de 15 h 45 à 18 h 15
Mercredi : de 11 h 00 à 18 h 15

LA PAUSE MÉRIDIENNE

Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'encadrants et prennent le repas dans les locaux de la salle de musique.
Les repas sont livrés par le traiteur « Les réceptions Gourmandes » de Balgau.

LES APRÈS-MIDIS

A 15 h 45 l'équipe prend en charge les enfants dans les locaux de l'école élémentaire.
Un goûter, puis des activités, sont proposés jusqu'à 18 h 15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

LES MERCREDIS

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école à 11 h 00 et sont transportés en minibus vers le périscolaire de Munchhouse.

Une réflexion est en cours pour une solution pérenne quant au lieu et structure d'accueil.

COORDONNÉES DU PÉRISCOLAIRE
Mme PULJER Géraldine
Tél : 06.59.98.81.07

COORDONNÉES DES FOYERS CLUBS D'ALSACE
Tél : 03.89.33.28.33
Site internet : fdfc68@mouvement-rural.org/ www.fdfc68.org

COORDONNÉES DU RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DE FESSENHEIM
Tél : 03.89.48.62.30
Une liste des assistantes maternelles peut être communiquée aux parents.

Premier conseil municipal des enfants

Cette année, et pour la première fois, la municipalité a décidé de mettre en place un Conseil Municipal des Enfants pour permettre à nos jeunes élus de prendre part activement aux actions citoyennes, et de les sensibiliser à l'engagement lié aux valeurs démocratiques.

Ce projet est soutenu par le corps enseignant de l'école élémentaire. Mesdames Julie Wocher, directrice de l'École des Lilas, et Céline Grandidier et Audrey Rauch, enseignantes, ont dès le mois de mai 2016 confirmé leur souhait d'y participer.

Après une préparation pédagogique mise en œuvre depuis le début de l'année scolaire, les élections ont eu lieu le vendredi 30 septembre 2016 à l'école élémentaire. Lors de la campagne électorale, chacun des neuf candidats a présenté aux écoliers la profession de foi qu'il avait préparée pendant les grandes vacances.

Les électeurs, à savoir les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, ont nommé sept «petits conseillers» : Noah Walter, Enzo Da Costa, Aurélien Hauter, Chiara Napolitano, Elise Fega, Madison Czarnecki et Marie Maurer. Leur mandat durera un an.

Noah Walter, élève de CM1, âgé de 9 ans et demi a été élu « petit maire » de notre commune au deuxième tour des élections qui se sont déroulées le 14 octobre 2016 lors de la première réunion du Conseil Municipal des Enfants. Il est précisé que cette assemblée ne comporte pas d'adjoint au maire.

A l'issue du vote, Monsieur le Maire, Thierry Schelcher a félicité les jeunes élus pour leur engagement et leur a remis une écharpe tricolore.

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira au moins une fois par mois le vendredi de 16 heures à 17 heures. Des comptes rendus de réunion seront rédigés et distribués aux écoliers pour les tenir informés des actions menées. Pendant les séances, les conseillers travailleront ensemble autour de diverses thématiques ou sur des projets qu'ils auront choisis dans divers domaines tels la culture, la solidarité, la sécurité, la citoyenneté ou l'environnement.

Laetitia Walter, Adjointe au Maire, et Daniel Moutoussamy, employé communal sont chargés de suivre le parcours de ces jeunes conseillers. Leur rôle est de les aider à développer leurs idées et à mener à terme leurs projets. Des crédits propres leur ont été alloués pour leur permettre d'engager des actions concrètes.
A l'agenda des petits conseillers figurent la découverte du ban communal, de la station de pompage, de la caserne des sapeurs-pompiers et des bâtiments communaux.

Nos jeunes élus seront présents aux différentes manifestations officielles du village comme la Commémoration du 11 Novembre ou la Cérémonie des Vœux du Nouvel An. Ils participeront également à l'opération Haut-Rhin Propre, à la collecte de la banque alimentaire et à la Journée Citoyenne.

Durant leur mandat, les jeunes conseillers vont étudier et pratiquer les valeurs civiques et morales. Ils vont apprendre à discuter librement, de façon argumentée et respectueuse, cultiver leur esprit critique, débattre sur ce qui les rassemble et les divise et travailler ensemble pour aboutir à la réalisation d'un projet commun.

Un grand bravo à nos graines de citoyen.

Journée citoyenne

Crédit photo Norbert L'Hostis

À l'occasion de cette deuxième édition, 160 habitants, jeunes et moins jeunes, se sont réunis durant une journée pour effectuer bénévolement des chantiers de réparations, d'améliorations et d'embellissements sur différents lieux et équipements de la commune.

Les entreprises et artisans du village n'ont pas hésité à prêter main forte en mettant à disposition leur matériel.

La liste des travaux à accomplir est élaborée tout au long de l'année sur la base des propositions faites par les habitants, les agents municipaux et les élus du Conseil Municipal.

Cette année, les chantiers suivants ont été réalisés sous la direction de Luc Meyer, Premier Adjoint, véritable chef d'orchestre :
- rénovation des calvaires près du château d'eau et de l'arrêt de bus,
- pose d'un filet pare-ballon au terrain de foot,
- aménagement de la cour de l'ancienne école des garçons après la démolition du garage et du préau,
- rénovation des peintures de la chapelle
- confection de rideaux et mise en peinture de la salle Elisa,
- nettoyage et rangement de la salle de musique,
- fabrication et mise en place des meubles pour le périscolaire
- fabrication d'étagères pour la salle des sports et de caisses pour les chapiteaux
- nettoyage de l'église et de la salle paroissiale
- installation de prises électriques
- restauration des décorations de Noël
- réaménagement des espaces verts Rue de Munchhouse
- plantation d'arbustes au cimetière
- remplacement du bac à sable de l'école maternelle
- débroussaillage de la station de pompage
- mise en place d'un écran et nettoyage du local et du matériel des Sapeurs-Pompiers
- préparation du repas.

Le coût total des sommes engagées pour réaliser ces travaux s'élève à 15.603,30 euros.

Le coût estimé desdits travaux, matériel compris, s'ils avaient été réalisés par des professionnels s'élèverait à 51.400,00 euros.

Soit une économie estimée à 35.796,70 euros ce qui n'est pas négligeable dans un contexte budgétaire toujours plus contraint. Mais l'essentiel n'est pas là.

Avant tout, cette journée est un moment fort d'échange entre les générations, les associations, les entreprises, les artisans, les agriculteurs, les citoyens et les élus municipaux et même entre les communes.

Le 16 mars 2016 a eu lieu, au Palais du Luxembourg, la première rencontre organisée par l'ODAS (Observatoire National de l'Action Sociale) avec les maires et les élus locaux autour de la Journée Citoyenne. A cette occasion, une charte de la Journée Citoyenne a été écrite et le réseau national mis en place. Ses ambassadeurs se déplacent dans les communes pour accompagner celles qui souhaitent organiser leur première journée citoyenne.

Invités par Fabian Jordan, Monsieur le Maire et Christine Gantner ont assisté à cette réunion au cours de laquelle les participants ont témoigné de l'action menée au sein de leurs communes et des effets positifs d'une telle journée.

Monsieur Gérard Larcher, Président du Sénat, a félicité les élus capables de "faire prendre conscience à chacun qu'il peut être acteur au service de sa commune, et ne pas être seulement consommateur passif des services communaux".

Monsieur François Baroin, Président de l'Association des Maires de France et Monsieur Christophe Béchu, Président de l'ODAS sont convaincus que la Journée Citoyenne permet en ces temps de repli et d'enfermement de renforcer le bien vivre ensemble.

Agir ensemble permet de s'ouvrir aux autres et participer à un intérêt collectif fait grandir la société.

« La journée citoyenne permet de mettre en lumière des valeurs qui déclinent en réalité locale la devise de la Nation : Liberté, Egalité, Fraternité. La liberté, tout d'abord, puisque chaque citoyen choisit d'adhérer ou non à la démarche en décidant de donner librement de son temps pour le bien commun. L'égalité et la fraternité ensuite, puisqu'au sein des différents chantiers se côtoient et s'apprécient des habitants de toutes origines sociales. Agriculteurs, ouvriers, cadres supérieurs, enseignants, jeunes et seniors, tous portent le maillot de la même équipe, celui du citoyen engagé aux côtés de ses semblables pour améliorer le cadre de vie ». René Wunenburger, Maire de Griesheim-sur-Souffel.

En 2016, 700 communes ont participé à la Journée Citoyenne.

La Journée Citoyenne, une idée simple de Fabian Jordan, maire de Berrwiller, qui a fait du chemin et n'est pas prête de s'arrêter.

Un reportage photos et un film de la journée ont été réalisés. Vous pouvez les trouver sur le site internet officiel de la commune de Rumersheim-le-Haut.

Journée citoyenne

D 47
RUMERSHEIM
HAUT
70

Journée citoyenne

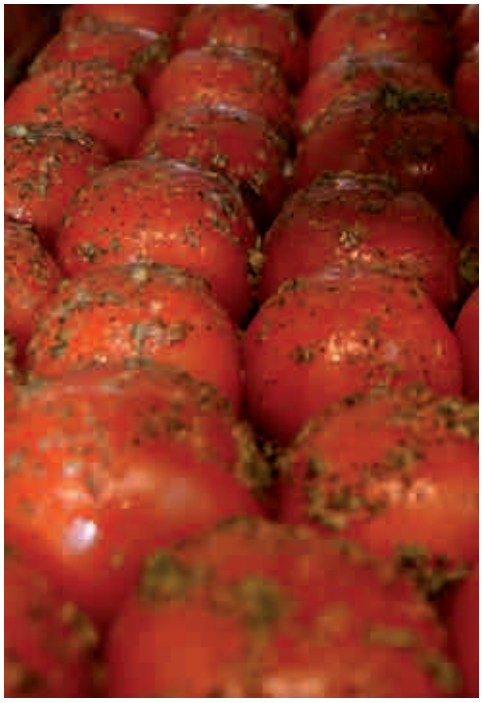

Eugène Thuet décoré de la Légion d'honneur

Souvenez-vous dans vos prières de

Monsieur Eugène THUET

rappelé à Dieu le 21 Avril 1951

à l'âge de 88 ans

Il allait à Dieu avec sa foi, aux siens avec son dévouement et sa générosité. *(Eccl.)*

La droiture de son cœur lui concilia l'estime et l'affection de ceux qui l'ont connu. *(Eccl.)*

Par le Souvenir de ses exemples il parle encore après sa mort et sa voix nous redit : ayez Dieu en vue tous les jours de votre vie.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !
Doux Cœur de Marie, soyez mon salut !

Fondée par Napoléon Bonaparte en 1802, la Légion d'honneur est la plus haute distinction française. Elle est remise au nom du Chef de l'État pour récompenser les citoyens les plus méritants dans de nombreuses activités.

À Rumersheim-le-Haut, elle a été décernée à Eugène Thuet.

Si de nombreux villageois savent qui est Eugène Thuet (20.11.1863 – 21.04.1951), il est tout de même bon de le présenter à ceux pour qui il est un inconnu.

Monsieur Eugène Thuet s'est marié le 07.09.1897 à Spechbach-le-Bas avec Madame Marie Wolf. De leur union sont nés quatre enfants :

- Antoinette, née le 02.02.1901, est entrée au couvent et a adopté le nom de Sœur Jeanne de Sales
- Louis, né le 24.04.1902, est devenu médecin. L'hôpital d'Ensisheim, porte son nom.
- Anna, née le 21.11.1904, est restée célibataire
- Georgette, née le 24.05.1906, a épousé Monsieur Georges Uhlen de Masevaux.

Eugène Thuet a été maire de Rumersheim-le-Haut à deux reprises, de 1919 à 1923 et de 1929 à 1941, et Conseiller d'Arrondissement d'Ensisheim de 1895 à 1900 puis de 1919 à 1939.

C'est le 10 Janvier 1931 qu'il a été promu Chevalier de la Légion d'honneur par le Ministère de l'Agriculture.

Eugène Thuet a été un maire visionnaire ! Il a mis en place des outils qui ont très nettement amélioré le quotidien des habitants : très tôt, il a pris conscience des risques sanitaires liés à l'utilisation d'une eau insalubre et en a averti l'administration. C'est grâce à sa détermination que Rumersheim-le-Haut a été un des premiers villages du secteur à avoir une conduite d'eau potable.

En effet, dans les années 1930, suite à plusieurs analyses chimiques et bactériologiques, l'eau des puits du village s'est avérée néfaste pour la population.

A cette époque, les eaux usées de la ville de Mulhouse étaient charriées par le canal d'irrigation de la Hardt – construit au début du XXè siècle.

Dans sa lettre du 26 avril 1937, Eugène Thuet écrit à Monsieur le Préfet :

…L'eau des puits de notre commune est contaminée par l'infiltration, dans la nappe souterraine, des eaux d'égouts de la ville de Mulhouse qui sont mêlées aux eaux d'irrigation de nos prairies. Ces prairies se trouvent à proximité des maisons. Au début, lors de l'aménagement de ces prés, il y a une trentaine d'années, cet immense inconvénient ne s'est pas fait sentir parce que l'eau d'irrigation était filtrée par les sables mêlés au gravier du sous-sol. Mais par suite des irrigations répétées, les eaux d'égouts descendent dans le sous-sol et contaminent la nappe d'eau souterraine qui alimente les puits de la localité.

L'administration communale soucieuse de la santé de ses habitants a envisagé depuis quelques années déjà, et en a fait les travaux préparatoires, l'installation d'une conduite d'eau. L'état actuel en effet ne peut se prolonger. A part l'emploi d'une eau aussi malsaine, ce qui est en contradiction avec les règles les plus élémentaires de l'hygiène, l'analyse bactériologique prouve à l'évidence la nécessité absolue d'y remédier. Cette analyse constate par litre d'eau 95 colonies de microbes et 1000 bacilles Coli et prévoit la possibilité d'une épidémie pour les habitants de la commune. Le certificat du Conseiller général, M. le Dr Hossenlopp de Rixheim relève la grande mortalité parmi notre population et le danger pour la santé publique dans les conditions actuelles. L'avis du vétérinaire, M. le Dr Simon de Sierentz, de même prouve jusqu'à l'évidence que les maladies fréquentes et anormales de bêtes de toutes catégories sont à imputer à cette mauvaise eau. Aussi les plaintes des habitants se font elles plus ardentes de jour en jour… Il est donc de la dernière urgence de remédier à cet état.

Comme je l'ai déjà relaté l'administration communale s'est activement occupée de la construction d'une conduite d'eau. Le puit tubé filtrant …qui fournit abondamment une eau saine et pure a été achevé en 1936 grâce en partie aux subventions de l'Etat et du Département…

En 1939, l'installation de la conduite d'eau n'a pas pu être faite comme cela était prévu du fait de la déclaration de guerre et de l'évacuation de la population.

Joseph Thuet, devenu maire à son tour en 1945, convaincu de la nécessité d'achever le projet initié par son grand-oncle, fera auprès de Monsieur le Préfet une nouvelle demande de subvention qu'il obtiendra.

C'est ainsi que le réseau de distribution d'eau potable a été construit à Rumersheim-le-Haut en 1948.

Nos jeunes « Schnockas » et leur hôtel à insectes

À Rumersheim-le-Haut, un double travail a été mené avec les écoles sur l'année scolaire 2015/2016. Les classes de CP/CE1 ont participé à un projet « Protéger l'environnement, j'adhère », financé à hauteur de 12 heures d'animation nature.

L'ensemble de ce projet a été chapeauté par la « Communauté de Communes Essor du Rhin » de Fessenheim.

Dans ce cadre, un « hôtel à insectes » et un « restaurant à insectes » (jachère) ont été mis en place dans le verger de l'école primaire.
C'est début mai 2016 que le remplissage de l'hôtel à insectes a été effectué par une équipe d'animateurs de la Maison de la nature du vieux canal basée à Hirtzfelden et avec l'aide bien entendu des enfants.

Les deux classes de cycle 3 ont quant à elles participé aux animations GERPLAN (Plan de l'espace rural et périurbain) pour remplir un second dispositif au sein même de l'école.
Une manière ludique d'enseigner l'importance de la nature et de la biodiversité à nos jeunes enfants.
…Mais qu'est-ce qu'un hôtel à insectes ?

C'est une construction sous forme d'abris spécifiques (petites chambres), nidifiés à l'intérieur, adapté aux différents types d'insectes et qui permet de favoriser la survie hivernale et la reproduction de ces petites bêtes. On pourra ainsi y retrouver des perce-oreilles, papillons, petites abeilles sauvages, coccinelles. Ainsi dès le retour des beaux jours, ils seront sur le « pied de guerre » pour empêcher la prolifération des tous types de nuisibles.

Pour augmenter la biodiversité localement dans un jardin, un verger, rien de tel, que de mettre en place ce type de refuge permettant de recréer un équilibre profitable à tous.

La présence de ces petits prédateurs dans cet abri permettra de limiter les dommages causés par certains ravageurs, un moyen plus ludique et bien plus naturel qui permettra aux pensionnaires de cet hôtel de jouer leur rôle et ainsi dire adieu aux traitements chimiques pour combattre les nuisibles tels que pucerons, limaces et bien d'autres.

C'est en bannissant tout produit chimique d'un potager ou verger que vous verrez y réapparaître une multitude d'insectes de ce genre, nuisibles comme auxiliaires. Pour lutter contre les premiers, il faut favoriser la présence des seconds. Et disposer d'un hôtel à insectes, c'est disposer d'une petite « armée » toujours prête à repousser les indésirables.

Mais pour attirer ces petits « soldats » il faut bien entendu leur offrir le gîte mais aussi le couvert. Rien de plus simple, il suffit de semer une jachère fleurie composée de plantes locales telles que coquelicots, vipérine,… ou de laisser un coin du jardin plus sauvage en évitant la tonte. Ainsi ce petit « eldorado » attirera d'avantage nos petites bêtes qui consommeront du nectar et leur présence attirera par la suite leurs prédateurs respectifs.

« La nature est pleine d'enseignements, ouvrez grands les yeux, et elle vous instruira »
Citation de Félicité Robert de Lamennais

Recyclage et valorisation des eaux usées

Nos eaux usées fertilisent les champs … mais pas n'importe comment !

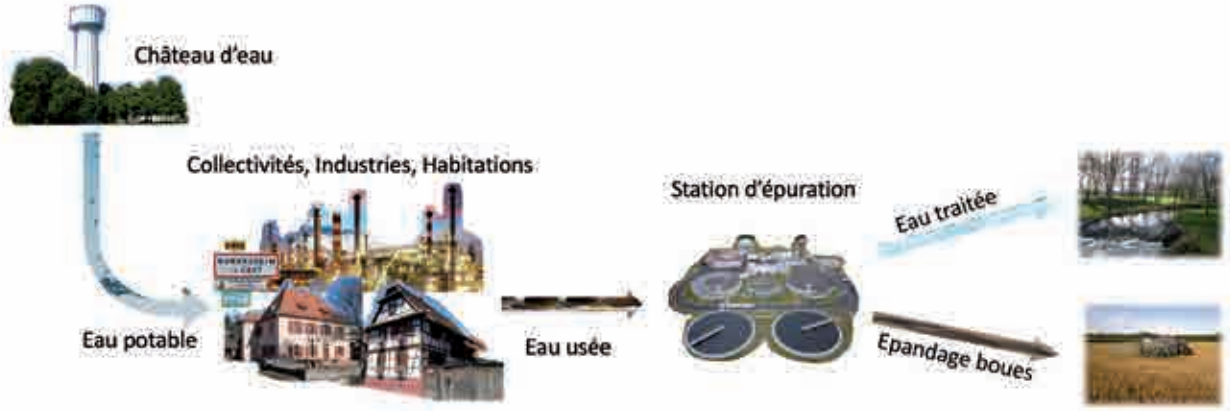

LES EAUX USÉES QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les eaux dites « usées » correspondent à l'eau que nous utilisons au quotidien en faisant la vaisselle, la lessive, en allant aux toilettes, en se lavant, etc. Ces eaux repartent dans le réseau d'assainissement qui les conduit vers la station d'épuration. La principale pollution de nos eaux usées est organique. Elle dépasse la capacité d'auto-épuration des rivières, c'est pourquoi nous devons traiter nos eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

COMMENT FONCTIONNE NOTRE LAGUNE ET LE LIT BACTÉRIEN ?

Le procédé d'épuration par lagunage recrée les conditions d'auto-épuration du milieu naturel. L'épuration est assurée grâce à un long temps de séjour, dans plusieurs bassins étanches disposés en série. Le mécanisme de base sur lequel repose le lagunage naturel est la photosynthèse. La tranche d'eau supérieure des bassins est exposée à la lumière. Ceci permet l'existence d'algues qui produisent l'oxygène nécessaire au développement et au maintien des bactéries aérobies. Ces bactéries

sont responsables de la dégradation de la matière organique. Le gaz carbonique formé par les bactéries, ainsi que les sels minéraux contenus dans les eaux usées, permettent aux algues de se multiplier. Il y a ainsi prolifération de deux populations interdépendantes : les bactéries et les algues planctonniques, également dénommées "microphytes". Ce cycle s'auto-entretient tant que le système reçoit de l'énergie solaire et de la matière organique.
Les eaux usées préalablement décantées sont réparties sur la partie supérieure du lit bactérien, au moyen d'un distributeur rotatif (sprinkler). Le lit bactérien est une masse de matériaux poreux ou caverneux qui sert de support aux micro-organismes (bactéries) épurateurs (cf. schéma ci-contre).

La satisfaction des besoins en oxygène est obtenue par voie naturelle. Il s'agit d'apporter l'oxygène nécessaire aux bactéries aérobies pour les maintenir en bon état de fonctionnement. Les matières polluantes sont assimilées par les micro-organismes formant le film biologique.
Les boues excédentaires qui se décrochent naturellement du support sous l'effet de la charge hydraulique sont séparées par décantation secondaire.
L'eau surnageante dite eau « épurée » est ensuite rejetée dans le milieu naturel.

Procédé d'épuration par lagunage

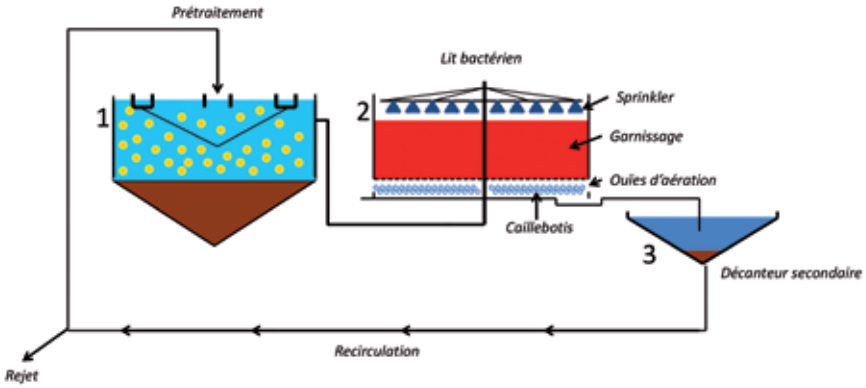

MAIS QUE DEVIENNENT LES BOUES ?

Les boues du décanteur primaire et du décanteur secondaire sont curées régulièrement (tous les 1 à 2 ans) et recyclées en agriculteur, mais pas n'importe comment.

La loi sur l'eau encadre les pratiques de recyclage agricole des produits résiduaires organiques.
Seuls les produits résiduaires organiques ayant un intérêt pour le sol ou pour la nutrition des cultures peuvent être épandus. Une vérification et une validation de leur innocuité est nécessaire.

En 2015, notre lagune a été techniquement mise aux normes par la mise en place du dégrilleur afin de prétendre à une filière de valorisation agricole des effluents organiques de notre lagune.

En 2016, en partenariat avec le bureau d'études AGRIVALOR à Hirsingue, et notamment Monsieur Guy Meinrad, nous avons déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant le recyclage agricole des boues de la lagune.
Ce document, définit les caractéristiques matières à épandre, l'identification des contraintes du milieu environnant et récepteur.

UN PARTENARIAT NÉCESSAIRE AVEC LES AGRICULTEURS

Les exploitants agricoles de la commune participent à la filière de recyclage agricole en mettant à disposition de la commune une partie de leurs parcelles pour permettre l'épandage des boues.
L'apport en éléments fertilisants sera pris en compte dans le plan de fumure réalisé à la parcelle et permettra de limiter l'ajout d'engrais de synthèse.

UNE FILIÈRE ORGANISÉE ET ENCADRÉE

La filière de recyclage fait intervenir plusieurs partenaires. En général, le producteur de boues fait appel à un prestataire pour la mise en place et le suivi de la filière.

Ce dernier corrèle les relations administratives avec notamment, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Mission Inter Services de l'Eau et de la Nature et le Syndicat Mixte de Recyclage Agricole du Haut-Rhin. Il procède également au suivi agronomique de la filière en coordonnant les travaux de curage et d'épandage et en réalisant les prélèvements pour les analyses des boues produites et des sols des parcelles réceptrices.
Ces analyses sont réalisées par des laboratoires certifié COFRAC.

Parc naturel

Radeaux végétalisés installés en 2015

C'est toujours en prévision de la création d'un Parc naturel ***« centre de développement du tourisme écologique »*** *que nous continuons des travaux d'aménagements à la gravière et alentours.*

Comme nous l'avions déjà décrit, ces aménagements ont pour but de rendre le site attractif dans quelques temps, de par sa biodiversité et son intérêt expérimental.
Un suivi scientifique est en cours pour nous permettre de mesurer le développement des écosystèmes attachés à nos différents aménagements. Déjà, quelques observations liées aux nouveaux biotopes ont pu être faites : la présence du Héron Bihoreau, 4 couples nicheurs de Sterne Pierregarin, et de nombreux autres anatidés et limicoles, canard souchet, canard pilet, sarcelle d'hiver, bécasseau variable…

Héron Bihoreau

Sterne Pierregarin

UN NICHOIR TYPE « HLM » : ce nichoir est destiné à accueillir deux oiseaux peu communs : l'hirondelle des rivages et le Guêpier d'Europe. Ce sont des oiseaux migrateurs qui viennent dans nos régions pour y nicher.

Nichoir pour Guêpiers d'Europe et Hirondelles des rivages

Guêpier d'Europe

Hirondelle des rivages

Il y a quelques années, une colonie d'hirondelles des rivages avait investi la gravière et en avait fait un haut- lieu de nidification, mais elle a quitté le site quand son environnement a changé.
Le Guêpier d'Europe n'a jamais niché chez nous, mais l'endroit est idéal pour lui. Ce dernier a été de passage à Rumersheim au mois de mai. Son plumage chatoyant lui donne des allures d'oiseau exotique.
Ce nichoir va peut-être nous permettre de les attirer afin qu'ils participent à l'équilibre naturel du plan d'eau. Comme pour le nid de Balbuzard, la patience est de mise.

UN ILOT DESTINÉ À LA NIDIFICATION DE CYGNES TUBERCULÉS OU DE GRÈBES HUPPÉS

Ces deux oiseaux sont des symboles indissociables de nos plans d'eau.
Le Cygne, que tout le monde connaît, est un majestueux oiseau sédentaire qui a une longévité d'au moins 20 ans. Il se reproduit au printemps à l'âge de 3 ans, les jeunes sont reconnaissables à leur plumage légèrement brunâtre et à leur bec noir, les adultes sont immaculés et leur bec est orange.
Le Grèbe huppé est un magnifique oiseau que l'on peut observer chaque année mais qui n'a jamais niché sur notre plan d'eau. C'est un plongeur, il disparait plusieurs minutes au fond de l'eau pour y chercher nourriture, petits poissons et mollusques, et réapparaît quelques dizaines de mètres plus loin. Au printemps les couples s'adonnent à une spectaculaire parade.

Nichoir pour Cygne et Grèbe huppé

Cygne tuberculé

Grèbe huppé

UNE DIZAINE « D'APPELANTS » IL S'AGIT DE FAUX CANARDS

Ils attirent davantage d'oiseaux et en particulier de canards, car la multitude et la diversité des oiseaux sur le plan d'eau accélèrent le processus de développement de l'écosystème.
En effet, tous ces oiseaux apportent, à travers leurs fientes, des graines de plantes aquatiques et de la fumure pour les végétaux que nous avons plantés, ce qui favorise leur croissance et celui de micro-organismes faisant partie de l'équilibre naturel que nous cherchons à recréer sur notre site.

Mise en place des appelants (faux canards)

UNE FRAYÈRE ARTIFICIELLE

Le manque d'herbiers et les fréquentes variations du niveau de l'eau font que le taux de reproduction des poissons est très faible, ce qui engendre également un déséquilibre écologique. Pour tenter de parer à ce problème, l'association de pêche de Rumersheim a mis en place cette frayère qui, grâce aux flotteurs, se maintient au niveau idéal pour les poissons. Lors de son immersion, la frayère a été bordée de branches.

Fabrication et installation d'une frayère à poissons

Nos cigognes

Pour la 7ème année consécutive notre couple de cigognes est revenu vers son nid pour une nouvelle saison de reproduction. Dès son arrivée, le 04 février 2016, le mâle a, à son habitude, entrepris la restauration de son nid, envahi par un enchevêtrement d'herbes, pour accueillir sa femelle. Celle-ci est arrivée le 24 février 2016.

Trois cigogneaux sont nés mi-avril. Ils ont été élevés avec le plus grand soin par les parents, chacun alternant équitablement tour de garde et recherche de nourriture. Comme tous les ans, les pêcheurs ont largement contribué à leur subsistance en apportant régulièrement de petits poissons. Nous les en remercions. Ce complément de protéines a été particulièrement vital cette année. En effet, le climat extrêmement pluvieux de ce début d'année a entraîné le taux de mortalité des petits aux nids le plus élevé dans la région depuis plusieurs décennies.

Le mauvais temps nous a aussi empêché d'organiser le traditionnel bagage en présence des enfants de l'école élémentaire. En effet, le créneau pour le bagage des cigogneaux est très court : ils ne doivent être ni trop jeunes car trop petits, ni trop grands car ils risquent de chuter du nid à notre approche.

C'est le 15 juillet 2016 que les jeunes ont pris le départ pour les pays du sud, suivis de leurs parents le 5 septembre 2016. Ils doivent actuellement profiter du climat hivernal plus doux et d'une alimentation abondante sur leur aire de villégiature, probablement en Espagne voire en Afrique du nord.

Nous sommes impatients du retour de nos hôtes gracieux devenus les symboles de notre village pour notre plus grand plaisir !

Formation aux gestes de premiers secours

A la suite des attentats perpétrés en France, le ministère de l'Intérieur en partenariat avec notamment la Fédération nationale des sapeurs-pompiers a lancé une campagne nationale de formation aux premiers secours.

C'est ainsi que les sapeurs-pompiers du village, avec l'aide des Jeunes Sapeurs-Pompiers et des bénévoles de l'amicale, ont organisé le 27 février 2016 une journée dédiée à la formation des gestes qui sauvent dans des situations extrêmes mais aussi dans celles qui peuvent survenir au quotidien : un malaise, un arrêt cardiaque ou un saignement abondant.
Soixante-dix personnes sont venues se former aux gestes de premiers secours.

Le public a écouté attentivement les conseils donnés par nos pompiers et a observé les Jeunes Sapeurs-Pompiers qui ont simulé les exercices. Après la théorie, les participants ont pu poser des questions aux formateurs et s'exercer aux gestes qui sauvent : mettre en position latérale de sécurité, faire un massage cardiaque, utiliser un défibrillateur et arrêter une hémorragie. A l'issue de la formation, une attestation a été remise à chaque participant.

Cette journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent démontre, s'il en était besoin, le professionnalisme et l'implication dont fait preuve notre corps local de sapeurs-pompiers que nous remercions pour son travail quotidien au service de la population.

COMMENT ALERTER LES SECOURS - AVOIR LES BONS REFLEXES

Les sapeurs-pompiers de Rumersheim-le-Haut vous rappellent la conduite à tenir en présence d'une personne victime d'un accident ou d'un malaise :

1) **appelez immédiatement le 18 (les sapeurs-pompiers) ou le 112 (numéro international)**
Le message d'alerte doit être aussi précis que possible, parlez clairement et calmement.
- identifiez-vous
- expliquer où vous êtes et comment accéder au lieu de l'accident
- donner la nature de l'accident (expliquer s'il s'agit d'un accident, d'un malaise)
- préciser le nombre et l'état apparent des victimes
- préciser s'il y a des risques persistants (collision, incendie, risque d'effondrement…)

2) si possible, **laissez une personne auprès de la victime**

3) **signalez votre position :** allumer les phares de votre véhicule ou votre éclairage extérieur

4) restez sur le lieu de l'accident ou mettez-vous dans la rue et signalez-vous (même pendant la journée)

5) si possible **postez une autre personne à l'avant du lieu de l'accident ou à l'extrémité de la rue** (même pendant la journée)

Ces trois dernières initiatives permettront aux sapeurs-pompiers ainsi qu'à d'autres véhicules de secours d'arriver le plus rapidement possible sur les lieux.

Pour sauver des vies, chaque minute compte.

Un thé dansant dans l'air du temps…

Avec toujours autant de dynamisme, l'Association Loisirs Sport et Culture, présidée par Eliane Jarret, entourée de bénévoles efficaces, a organisé son premier thé dansant. Le dimanche 13 mars 2016, ils ont accueilli à la salle des sports une centaine de danseurs qui, sur des airs entraînants et variés interprétés par l'orchestre Steph Band, ont envahi la piste pour d'incontournables marches, valses et autres pas. Cet après-midi a été l'occasion pour les passionnés de danse de se retrouver.

Un nouveau rendez-vous est déjà pris avec l'orchestre les Hartdwalder en mars 2017 pour leur plus grand plaisir.

Le club rencontre

se réunit tous les mardis après-midi
de 14h00 à 18h00 à la salle de Musique.
Si vous aimez jouer aux cartes venez rejoindre le sympathique groupe en
vous adressant à Mme Florence Baumann
au 03.89.26.15.93
ou par mail : florum@orange.fr

La section art florale

se retrouve une fois par mois
le mercredi à 15h00 à la salle de Musique.
Venez composer vos arrangements floraux sous les bons conseils de
Marlyse Billich responsable de la section.
tél : 03.86.26.10.02

La section peinture

Tous les jeudis soir à partir de 19h00
un atelier peinture est proposé à la salle de Musique.
A vos pinceaux !
Responsable Marlyse Billich.
Tél : 03.89.26.10.02

Décoration de Marlyse

Marché aux puces

Nombreuses sont les personnes qui aiment flâner le long des 200 stands dans les rues bondées d'acheteurs ou au contraire, chercher la pièce manquante à une collection et trouver l'objet qui fera leur bonheur. Le dimanche 16 octobre 2016, le bruit de la foule a bercé le village d'une ambiance douce et sympathique, animant les rues. Le soleil généreux était également au rendez-vous. Guidés par les odeurs de merguez et autres victuailles, nos promeneurs ont pu se restaurer dans la bonne humeur grâce aux nombreux bénévoles présents tout au long de la journée.
Plus de 120 exposants ont été guidés et installés dès l'aurore, certains venant depuis des années, d'autres venant pour la première fois.

Cette manifestation, dont l'organisation n'a plus de secret pour les membres de l'ALSC a lieu tous les ans le 3ème dimanche d'octobre. Réservez dès à présent cette date.

Chorale Sainte Cécile de Rumersheim-le-Haut

Dans notre village, l'existence d'une chorale paroissiale remonte à de très longues années déjà... La chorale Ste-Cécile actuelle est née dans les années 80 alors qu'elle ne comptait plus que quelques adolescents. C'est après l'arrivée de Monsieur le Curé MENSCH que Marie-Jeanne GOETZ mit tout en œuvre pour recruter et recomposer une nouvelle chorale dont elle prit la présidence en 1983.

Léon GABA de Blodelsheim en fut le premier directeur suivi de 2 enfants du village, Jean-Marie METZGER puis Nicole GRAFF. Après le départ de cette dernière, c'est encore Marie-Jeanne qui proposa à notre actuelle directrice de prendre la relève. Christine FRICKERT, originaire de Bischwihr, accepta ce défi, forte de ses expériences en formation musicale.

Si la mission principale de notre chorale est d'animer les offices, mariages et funérailles, elle participe également à la fête de Noël de nos anciens et elle organise un concert annuel avec un répertoire très varié et entraînant. A cette occasion, chaque année, la chorale est accompagnée au clavier, avec talent, par Evelyne Boehringer.

Christine sait transmettre sa passion du chant avec patience, motivation et dynamisme, une petite touche d'exigence et beaucoup d'humanité ainsi qu'un grand savoir-faire. Le concert du 8 novembre 2015 intitulé « Best of de nos 10 ans » a été pour les choristes l'occasion de la mettre à l'honneur pour ses 10 ans d'engagement et de travail à la tête de la chorale.

Les répétitions se déroulent toujours dans une ambiance très conviviale et chaleureuse et certains choristes viennent même des villages avoisinants. Le groupe se compose actuellement d'une trentaine de choristes répartis en 4 pupitres : soprano, alto, ténor et basse ainsi que d'une équipe de 5 organistes qui se relayent pour les offices.

Les choristes souhaitent que les années à venir leur apportent encore beaucoup de beaux projets et de bons moments d'amitié et de fraternité.

Francine WALTER, la présidente, en CHŒUR avec toute la chorale, invite tous ceux qui aiment chanter, à les rejoindre.

Les répétitions ont lieu le mardi soir à la salle paroissiale :

- de 20h à 21h : répertoire profane pour le concert annuel
- de 21h à 22h : répertoire liturgique pour les offices

Libre à vous de venir pour l'une ou l'autre ou les 2 parties, vous serez les bienvenus, les choristes vous attendent ...et n'oubliez pas : Chanter, c'est l'Elixir du Cœur.

Le club de foot a 40 ans

C'est au cours de l'été 1975 que débute l'aventure grâce à Jean-Martin Brun, un jeune du village alors âgé de 21 ans, qui décide de créer un club de football dans notre commune.

Rumersheim-le-Haut possédait déjà un terrain qui pouvait être utilisé et une trentaine de jeunes passionnés de foot qui ne demandaient qu'à pouvoir exercer leurs talents dans leur village.
Avec deux copains, Daniel Moutoussamy et Henri Walter, Jean-Martin Brun constitue le dossier administratif, contacte la LAFA (Ligue Alsace Football Association), multiple les réunions, distribue des tracts… et à l'issue de ce périple, la récompense tant attendue : non pas une, mais deux équipes seniors encadrées par un groupe de dirigeants, participeront au championnat. Le premier comité est composé de : Raymond Gergès, président, avec pour bras droit Joseph Falgari ; André Onimus est nommé secrétaire et Étienne Tro trésorier. Sur la pelouse le staff comprend : Serge Muller et Laurent Meyer en duo pour assurer l'entraînement et le coaching de la Une. Bernard Walter quant à lui est responsable de l'équipe réserve.
Les attestations, le terrain, les joueurs, les dirigeants… Il ne reste au jeune club qu'à trouver la couleur du maillot qu'il défendra. Henri Walter propose de jouer en vert en hommage à l'AS Saint Etienne, au sommet de sa gloire dans les années 70. Son idée fait l'unanimité. Maintenant tout est fin prêt pour débuter la première saison en septembre 1976.
Parmi les grandes dates du club, on peut citer 1978 : année au cours de laquelle le club accède en division 3. En 1981 et 1984 nos footballeurs remportent le titre de champion et gagnent leur place en division 2.

40 ans plus tard, le club, dorénavant nommé «ALSC Rumersheim», a organisé le 27 août 2016 à la Salle des Sports une cérémonie en l'honneur de tous les membres de l'association venus prêter main forte au fil du temps. Les anciens licenciés du club étaient invités, de même que quatre membres de la LAFA qui ont décerné des distinctions. Raymond Gergès, premier président, a reçu le «trophée de la reconnaissance». André Jordan a été médaillé d'argent pour ses 41 ans de services. Éric Simon, Alfred et Vincent Bechtold, Pascal Vonflie, actuel président, ont quant à eux été décorés de bronze. Le diplôme d'honneur a été remis à Lionel Furstenberger, Pierre Kieffer et Régis Barbich.

Animé par un noyau dur de membres fidèles et soutenu par les nouveaux adhérents, l'ALSC Rumersheim est toujours composé de deux équipes seniors, mais également d'une équipe de vétérans.

Avec l'école de foot, encadrée par Armand Bretz, l'avenir du club est assuré.

La Journée Citoyenne 2016 en question

Cette année, nous avons souhaité tester vos connaissances sur la journée citoyenne de façon ludique en vous proposant des petits jeux. Alors, à vos méninges !

Saurez-vous retrouver sur quel chantier vous avez pu apercevoir le détail des photos ci-dessous ?

CHARADE

Mon premier est la 3ème lettre de l'alphabet,
Mon second est un pronom personnel indéfini,
Mon troisième est le contraire de la mort,
Mon quatrième est identique à mon troisième,
Mon cinquième est la 1ère lettre de l'alphabet,
On dort dans mon sixième,
Mon septième est une infusion à base de plantes,
Mon tout est le mot d'ordre de la Journée Citoyenne !

Voeux 2016

Crémation des sapins

Basket : match pour la montée

Conseil municipal des enfants

Sortie au Parc de Sainte-Croix - Élus et personnel communal

La cavalcade

La kermesse des écoles

Randonnée cycliste

Rencontres sportives

Intervention ligne 20 000 V

École de Musique Concordia

Concert d'automne de la chorale

Les pères Noël à moto

Noël des aînés

Noël des aînés - Mme Gaby et ses bredelas

Noël des aînés

État civil

NAISSANCES 2016

Le 05.01.2016	Levi Kern de Patrick Dennis Kern et de Claire Godinat
Le 07.01.2016	Elsa Gelin de Michel Gelin et de Dominique Guth
Le 26.01.2016	Marius Bechtold de Vincent Bechtold et de Sophie Bretz
Le 03.02.2016	Claire Zimberlin Couget de Eric Zimberlin et Myriam Couget
Le 25.05.2016	Maël François-Saint-Cyr de Jimmy François-Saint-Cyr et de Joan Ledig
Le 03.09.2016	Yaëlle Leite De Miranda de Sébastien Leite De Miranda et de Elodie Helwig
Le 25.09.2016	Eléna Litty de Jonathan Litty et de Alexandra Simonot
Le 12.10.2016	Anaëlle Becquet-Marescherie de Nicolas Becquet-Marescherie et de Elise Zurcher
Le 05.11.2016	Lola Armbruster de François Armbruster et de Océane Rallo

MARIAGE 2015

Le 18.06.2016	Philippe Molle et Edith Maeder
Le 05.08.2016	Christian Walter et Fabienne Ineich
Le 17.09.2016	Estève Brehm et Claudia Sitterle
Le 15.10.2016	Salvatore Giamporcaro et Malika Bouchikhi
Le 15.10.2016	Stéphane Fels et Laetitia Da Rocha

Anniversaires

ANNIVERSAIRES À HONORER EN 2017

103	Georgette Kessler	07.08.1914
97	René Meyer	31.12.1920
95	René Grotzinger	17.07.1922
94	Juliette Thuet	03.08.1923
93	Maria Schutz	18.01.1924
93	Anne Grotzinger	14.10.1924
92	Marie Maurer	24.10.1925
91	Cécile Ribstein	01.06.1926
91	Eliane Molle	14.07.1926
91	Marie Goetz	13.11.1926
91	Alice Walter	28.12.1926
90	Céline Muller	27.01.1927
90	Georgette Renno	30.03.1927
90	Albert Maeder	05.09.1927
85	Marcel Iffrig	06.05.1932
85	Céline Maeder	15.05.1932
85	Armand Metzger	19.05.1932
85	Marie-Rose Kieffer	09.06.1932
85	Bernard Goetz	21.09.1932
85	Gérard Goetz	15.10.1932
80	Karl Kunkel	11.03.1937
80	Marcel Kieffer	09.05.1937
80	Yvette Goetz	25.09.1937
80	Denise Richert	09.11.1937
75	Thérèse Rodiere	09.01.1942
75	Marie-Hélène Muesser	15.01.1942
75	Annette Magnenet	17.03.1942
75	Maria Neubert	03.06.1942
75	Bernard Morat	11.06.1942
75	Marthe Cacquineau	03.07.1942
75	Jacques Grisez	03.08.1942
75	Albert Ringler	30.09.1942
75	Madeleine Grotzinger	06.10.1942
75	Clément Grosheny	07.10.1942
75	Brigitte Kunkel	09.12.1942
75	Marie-Louise Wittig	16.12.1942

NOCES DE DIAMANT

60	Joseph et Monique Metzger	14.06.1957
60	Marcel et Yvonne Iffrig	27.09.1957
60	Arthur et Marthe Fimbel	08.11.1957

NOCES D'OR

50	Robert et Marie-Thérèse Blonde	13.01.1967
50	André et Monique Franck	28.04.1967
50	Marcel et Marie-Thérèse Gruntz	28.07.1967
50	Jacques et Nicole Grisez	09.09.1967

DÉCÈS 2015

Le 21.12.2015	Adèle Marty

DÉCÈS 2016

Le 09.03.2016	Irène Ribstein
Le 30.07.2016	Michel Dominger
Le 15.08.2016	Antoinette Simon
Le 17.08.2016	Marie Louise Rouzeau

Bulletin annuel d'information communal - Imprimé en 630 exemplaires sur papier recyclé
Rédaction : Martial Bodinet, Pascale Böhler, Florence Bunner, Camille Gantner, Christine Gantner, Clarisse Gantner, Julie Medua, Guy Meinrad, Sylvie Meyer, Daniel Moutoussamy, Thierry Schelcher, Aimé Schwertz, Francine Walter, Laetitia Walter
Textes et photos : commune et villageois de Rumersheim-le-Haut
Conception graphique : Jean-Marc Waechter - Impression : Imprimerie Sprenger